



MASTER DROIT DES AFFAIRES
*Parcours droit du financement
& des investissements immobiliers*
2ème année



2018
—
2019

Matières		Choix	ECTS	COEFF	VH
SEMESTRE 3 (30 ECTS)			30	30	208
U.E 1 Fondamentale	2 séminaires obligatoires		10	10	48
	Techniques et outils du financement immobilier		5	5	24
	Droit approfondi de la construction		5	5	24
U.E 2 Spécialisation	6 séminaires obligatoires		16	16	140
	Gestion immobilière		3	3	30
	Pratiques rédactionnelles des contrats de l'immobilier		3	3	20
	Fiscalité immobilière		3	3	20
	Politiques urbaines (urbanisme, logement, financements publics)		3	3	30
	Droit de l'environnement et du développement durable		2	2	20
U.E 3 Complémentaire	Langue étrangère		4	4	20
	Anglais juridique		4	4	20
SEMESTRE 4 (30 ECTS)			30	30	202
U.E 1 Fondamentale	2 séminaires obligatoires		8	8	48
	Techniques et outils du financement immobilier		4	4	24
	Droit approfondi de la construction		4	4	24
U.E 2 Spécialisation	7 séminaires obligatoires		14	14	124
	Structuration de fonds/fonds d'investissement immobilier		2	2	20
	Financement et investissements islamiques		2	2	20
	Contentieux immobilier		3	3	20
	Expertise immobilière		3	3	20
	Ingénierie sociétaire de l'immobilier		2	2	20
	Règlementation et déontologie de l'immobilier		1	1	12
U.E 3 Complémentaire	Langue étrangère		2	2	20
	Anglais juridique		2	2	20
U.E 4	Recherche individuelle		6	6	0
	Mémoire de spécialisation		6	6	0
U.E 5^a	Compétences complémentaires : Points bonus				10
	Conférences thématiques		bonus		10
U.E 6	Compétences complémentaires : Points bonus				
	Cycle de conférences présentation & déontologie des métiers*		bonus		
	Ateliers coaching entretiens professionnels & recherche d'emploi *		bonus		

Légende : UE : Unité d'enseignement - ECTS : Système de Transfert de Crédits Européens - EC : Eléments constitutifs

COEFF : Coefficient - VOL : Volume horaire - SEM : séminaire

* Les points bonus sont ajoutés au total des points après application des coefficients suivant le barème ci-dessous

10 & 11/20 = 1 point - 12/20 = 2 points - 13/20 = 3 points - 14 & 15/20 = 4 points - 16 & 17/20 = 5 points - 18 à 20/20 = 6 points